

La CPTS Bords d'Allier est issue de la volonté des professionnels de santé du territoire de s'organiser et de travailler ensemble. Les objectifs visés par le projet de la CPTS sont en lien avec les problématiques identifiées dans le diagnostic territorial, en faveur des patients du territoire concerné.

CONTACTEZ-NOUS

cptsbordsdallier@gmail.com

NOTRE TERRITOIRE



https://www.cpts-bordsdallier.fr/









Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

CPTS Bords d'Allier



NOS OBJECTIFS

- Favoriser l'accès à un médecin traitant
- Améliorer notre programme de soins non programmés
- Organiser des parcours de soins villehôpital où l'usager est au centre
- Mettre en place des actions de prévention
- Renforcer les bonnes pratiques de soins
- Se tenir prêt à toute crise sanitaire exceptionnelle potentielle
- Mutualiser des ressources et des actions
- Renforcer les liens avec les institutions
- Former les professionnels de santé afin de garantir l'avenir de nos professions
- Favoriser l'intégration des nouvelles générations de professionnels



LES MEMBRES

Notre CPTS est une association composée d'un Conseil d'administration et de près de 65 adhérents. Nous sommes dotés de groupes de travail réunis en sept commissions, dans le but de mener à bien des projets de santé pour lesquels chacun peut s'associer et partager ses idées, en fonction de ses souhaits et de ses disponibilités.

№ LE TERRITOIRE

La CPTS couvre 34 communes avec un territoire centré sur Maringues. Il se limite à Beaumont-Lès-Randan au nord, Ennezat à l'ouest, Bort-l'Étang et Moissat au sud, Dorat à l'est. L'ensemble occupe 473 km² contenant 37300 habitants. Le territoire de la CPTS est doté de cinq EHPADs (Lezoux, Ennezat, Maringues et Culhat).

Ø VOS AVANTAGES

La CPTS comporte des avantages concrets pour les professionnels de santé. En plus de faciliter le partage de l'information, de permettre de mieux connaître les acteurs et les ressources du territoire, la CPTS participe à le rendre plus attractif pour les jeunes professionnels.



NOS ACTIONS

Améliorer la prise en charge des patients et lutter contre la rupture des soins

Renforcer la coopération interprofessionnelle

Développer les échanges avec les acteurs du médico-social et du social